

Le proviseur
Benjamin PAUL

Service
Secrétariat de direction
Affaire suivie par
MLDS

Téléphone
05.62.60.15.30
Télécopie
05.62.63.18.59

Courriel
0320067z@ac-toulouse.fr

Adresse
1 Bis rue Darwin
Bp 60529
32021 Auch cedex 9

Relevé de conclusion de la réunion Foquale du 14 novembre 2017 à l'Inspection académique.

Personnes présentes

M. Paul (Chef du réseau Foquale), Mme Stenger (IEN IO du Gers), Mme Bergès (Directrice CIO de Condom), M. Bergès (Directeur CIO d'Auch), Mme Mercatello et M. Darnaud (Coordonnateurs MLDS), Mme Piccin (CPE au Garros), M. Barreau (proviseur du lycée Pardailhan), Mme Mella (CPE à Pardailhan), Mme Mondongou (Principale de Riscle), Mme Bonnard (Coordinatrice CFA Agricole de Lavacant), M. Ladeveze (Proviseur adjoint du lycée de l'Isle Jourdain), Mme Pradat (CPE du lycée Bossuet Condom), Mme Mazo (Proviseure adjointe du lycée de Nogaro).

Introduction

Accueil de M. Paul et tour de table.

Présentation de l'ordre du jour :

- bilan MLDS32 (la MLDS en quelques chiffres)
- répartition des coordonnateurs MLDS par zones géographiques/liste référents décrochage/point sur la formation
- travail sur les immersions/passerelles en lycée.
- questions diverses

1-La MLDS du 32 en quelques chiffres

Cf. Diaporama en pièce jointe Annexe 1.

2-Répartition coordonnateurs MLDS sur le territoire/Référent décrochage et formation

Cf. Tableau joint Annexe 2.

La formation des référents décrochage niveau 1 aura lieu le jeudi 7 décembre 2017 et le vendredi 12 janvier 2018 pour le niveau 2 au collège Vasconie à Miélan.

M. Paul note qu'il manque des référents décrochage dans quelques collèges. Mme Mondougou rappelle que l'IMP demandée pour les référents collège n'a pas été accordée. Mme Stenger explique que l'IMP est donné aux référents lycée et non en collège car la scolarité est obligatoire jusqu'à 16 ans.

3-Immersion/passerelles

Trame de travail réunion FOQUALE du 14 novembre 2017

A-Etat des lieux de la situation départementale

1-Comment penser l'accueil (quel outil de communication? qui communique ?qui accueille le jeune ?), le pendant (suivi, accompagnement, tutorat,?) et le bilan (quelle modalité? qui?).

Se pose la question de comment informer et impliquer au mieux les PP et ou les référents des classes qui accueillent ces jeunes afin de mobiliser les équipes et ainsi sécuriser et assurer au maximum la réussite de ces immersions/passerelles ?

2- Quelles différences entre immersion et passerelle, à l'interne et inter-établissement ?

3-Mieux baliser les périodes. Vers un calendrier départemental ?



2/2

B-Support de travail

Circulaire académique et départementale

Fiche pédagogique parcours passerelle

Protocole immersion lycée Le Garros

Echange sur les pratiques

Plusieurs pistes et réflexions émergent :

-penser la prise en charge des élèves potentiellement décrocheur pour prévenir le décrochage en amont (travail de repérage et d'accompagnement en cellule de veille et GPDS)

-la mise en œuvre des passerelles : la question de la lisibilité des places vacantes se pose ainsi que la prise en compte de l'avis du conseil de classe ; penser à la question du transport qui est souvent un frein ; les passerelles sont plus faciles souvent à l'interne qu'à l'externe, plus facile en cité scolaire ; démarche parfois difficile pour les élèves

-le référent décrochage scolaire peut jouer un rôle important dans l'accueil ; l'accueil de ces jeunes peut être pris en charge par des pairs comme les élus du CVL/délégués de classe et de dortoir...

-l'accent est mis sur l'importance de travailler le projet d'une passerelle afin d'éviter la dérive du « zapping » de formation

-les immersions sont possibles jusqu'en janvier après il s'agit de mini stage qui préparent les demandes de changement d'orientation pour la rentrée prochaine, quid des passerelles ?

-la différence est faite entre les immersions qui préparent les passerelles horizontales en cours d'année (jusque fin janvier pour élève de lycée mais qui pourraient être proposées jusqu'à la fin de l'année pour les jeunes de la MLDS) et, les mini-stages, plutôt réservés aux jeunes de 3^{ème}.

Il a été question aussi de doubler ces immersions d'un stage en entreprise pour vérifier encore plus le projet professionnel, notamment pour les jeunes MLDS.

4-Sujets diverses évoqués

Le nombre croissant des EANA et leur scolarisation.

Difficulté à trouver des enseignants de FLE et enveloppe d'heures parfois faible par rapport aux besoins.

Création de plusieurs UPE2A à Auch mais seulement pour les collégiens. Convention possible lycée/collège ?

Ces jeunes ne peuvent bénéficier de ces accompagnements qu'un an.

Mme Berges reprend un travail de collaboration avec le responsable du service civique M.DEF.

Mise en place de stage d'observation au lycée Joseph Saverne « invente le métier du futur » au mois de juin pour les élèves de seconde.

Les perspectives envisagées suite à cette réunion :

- Etablir un tableau/calendrier des possibilités de mini-stages et immersions des lycées du Gers (travail mené par Mme Bergès) Annexe 3.
- Etablir le calendrier des portes ouvertes des lycées du Gers (travail mené par le CIO de Condom pour le livret du Forum des formations) Annexe 4
- Echanger et mettre en place une fiche pédagogique commune pour les demandes de passerelle (travail mené par le groupe Foquale) Annexe 5.

La prochaine réunion est prévue le lundi 12 mars de 15H à 17H au Lycée Le Garros.